



**MORIN-HEIGHTS**  
**1855**

# Info Morin-Heights

*L'harmonie c'est dans notre nature!*

**CAMP DE JOUR 2013**  
en page 14  
Inscriptions  
dès maintenant!

Hiver 2012-2013 - Vol. 15, no 4



## Plaisirs d'hiver

### Raquette et ski de fond aux flambeaux **GRATUIT!**

La Municipalité de Morin-Heights et le Club Optimiste de la Vallée-de-Saint-Sauveur vous invitent à une magnifique soirée de ski de fond et de raquettes aux flambeaux. Venez parcourir en skis la piste Basler (2,5 km) illuminée de tous ses feux, ou encore un sentier de raquette (lampe frontale suggérée) pour une randonnée sous les étoiles.

Rassemblez-vous au feu de joie par la suite pour siroter un chocolat chaud pendant qu'un conteur animera la soirée de ses contes et légendes! Toute la famille est invitée le samedi 19 janvier: rendez-vous au Mont Bellevue (99, chemin du Lac-Écho). Les départs des deux activités ont lieu en même temps, un premier dès 18h et un dernier à 19h. Apportez vos raquettes ou skis de fond ainsi que votre coeur d'enfant!

Consultez le feuillet «**Plaisirs d'hiver**» en janvier pour de plus amples renseignements.

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée. Réservation non requise.

**Information:** Catherine Maillé au 450 226-3232, poste 102.

### Initiation au ski de fond pour les enfants

Le **mercredi 6 mars**, la Municipalité de Morin-Heights et le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur s'associent pour offrir aux enfants entre 5 et 14 ans la chance d'apprendre les techniques de base du ski de fond, et ce tout à fait gratuitement. L'équipement est fourni et l'enseignement est offert par des professionnels.

Réservation **obligatoire** débutant le 28 janvier (places limitées).

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

Réservez auprès de Catherine au 450 226-3232, poste 102.

### Rabais spécial Ski Morin Heights

Du **4 au 8 mars**, faites profiter toute la famille d'un rabais spécial sur des billets de ski alpin pour Ski Morin Heights. Une bonne façon de dépenser de l'énergie pendant la semaine de relâche!

Cette offre est réservée uniquement aux résidents (preuve requise). Les billets seront disponibles à l'hôtel de ville pendant la période de congé précisée.

Surveillez votre boîte aux lettres début janvier pour le feuillet «**Plaisirs d'hiver**» afin d'obtenir tous les détails et d'en savoir plus sur toutes les activités hivernales offertes.

### Patinage aux flambeaux

La soirée annuelle de patinage aux flambeaux aura lieu le **samedi 23 février**. La soirée débutera par la présentation du spectacle de fin de saison du programme local de patin, avec invité surprise! Venez célébrer les joies de l'hiver en famille, à la patinoire! Feu de bois, musique, chocolat chaud et plaisir au programme!

Nous vous souhaitons de  
**Joyeuses Fêtes** et une  
**heureuse année 2013!**

Rapport du maire sur la situation  
financière en pages 2-3



## Sommaire

**P2**  
Nouvelles

**P6**  
Services  
municipaux

**P6**  
Calendrier des  
collectes

**P12**  
Activités

**P21**  
Cours



## Rapport du maire sur la situation financière

**Le 8 novembre 2012**

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Comme le prévoit le Code municipal du Québec, voici le rapport annuel du maire sur la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2011.

Le rapport financier de l'Exercice terminé le 31 décembre 2011, déposé par le vérificateur Richard Deslauriers C.A., présente les résultats en page 3.

L'excédent accumulé est en quelque sorte l'avoir des contribuables et la valeur comptable de l'organisation s'est appréciée cette année de 857 468 \$.

L'exercice financier s'est terminé avec un surplus de 515 640 \$ provenant essentiellement des droits de mutations immobilières et de sommes payées pour les années 2010 et 2011 par le gouvernement du Québec dans le cadre des programmes visant la réduction des matières résiduelles.

### L'année 2011

La municipalité a investi en 2011 des sommes importantes pour la reconstruction du réseau d'eau potable Alpino et l'amélioration du réseau routier.

Outre les travaux réalisés dans le cadre du budget courant, entre autres sur les chemins Christieville, Village, 4<sup>e</sup> Rang et Grand-Orme, le conseil a investi 300 000 \$ du surplus à la reconstruction du chemin Lakeshore et de la rue Campbell. Enfin, les travaux sur le chemin Kirkpatrick ont été complétés grâce aux sommes perçues de la sablière au cours des deux dernières années.

Le programme de protection incendie s'est poursuivi par l'ajout de bornes sèches sur les rues du Riviera, du Sommet et le chemin Christieville.

L'aménagement de la Phase I du Parc Lummis a été réalisé à même les sommes disponibles au Fonds de parcs et terrains de jeux et nous avons poursuivi le développement du réseau de sentiers de raquette grâce à un appui financier du Fonds de la ruralité.

Enfin, le souhait du Comité organisateur des Fêtes du 150<sup>e</sup> est devenu réalité par l'ajout d'une l'horloge lors de la réfection de la tour de la bibliothèque.

La participation enthousiaste des associations des citoyens habitant en bordure des lacs a permis de consolider le programme de protection des rives qui assurera à long terme la qualité de l'eau sur notre territoire.

Le conseil a adopté une politique de rémunération des cadres et des employés non-syndiqués favorisant la rétention des personnes clefs de l'organisation.

La popularité de l'écocentre inter-municipal, qui accepte aussi les produits domestiques dangereux, est à la hausse et l'utilisation des bacs à déchets et à recyclage a un effet très positif sur la propreté en bordure des chemins.

### L'année 2012

À un mois de la fin d'année, nous prévoyons terminer l'année avec un léger surplus.

Le conseil a ajouté au budget d'entretien du réseau routier la somme de 330 000 \$ provenant du surplus afin de reconstruire des sections de la rue Augusta et des chemins Christieville, du Lac-Écho, Jackson et 4<sup>e</sup> Rang.



Ces chemins, ainsi que ceux ayant faits l'objet de travaux majeurs l'an dernier, chemin Lakeshore, rue du Bel-Air et chemin de Montfort, ont été asphaltés dans le cadre d'un règlement d'emprunt.

La conduite d'eau potable sur la Route 364, qui dessert entre autres le parc de maisons mobiles, a été remplacée avec une affectation du surplus et les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur le chemin du Village font l'objet de la subvention du programme de remise de la taxe sur l'essence. Les autres travaux sur le chemin du Village seront assumés par règlement d'emprunt.

Une borne sèche a été ajoutée sur la rue Valleyview afin d'améliorer la protection incendie du secteur.

L'aménagement du Parc Lummis a été complété cet automne et nous sommes fiers d'offrir un site merveilleux et une halte en bordure de la Rivière-à-Simon.

Les sentiers de vélo de montagne au Mont Bellevue sont ouverts depuis cet été et la subvention de la MRC, dans le cadre du Volet II, nous a permis de boucler le réseau cet automne. Je profite de ces lignes pour remercier les nombreux bénévoles qui ont participé aux quatre corvées organisées pour la réalisation de ce projet.

Nous terminons cet automne le premier cycle d'application du règlement sur la vidange des fosses septiques et je suis très heureux de voir que 98% des propriétaires partagent notre préoccupation quant à la protection de l'environnement.

### Le budget 2013

La croissance immobilière, quoiqu'un peu plus lente, se poursuit. Un nouveau rôle d'évaluation pour les années 2013, 2014 et 2015 a été déposé récemment. La valeur foncière de la Municipalité atteint 806 218 000 \$.

Au cours des prochaines semaines, les employés cadres et le conseil seront appelés à préparer les prévisions budgétaires 2013. Les priorités seront établies et les travaux planifiés.

Le Service des travaux publics entreprendra des travaux sur le réseau d'eau potable Bastien et la réfection de la rue du Loup-garou et du chemin du 2<sup>e</sup> Rang dès le printemps.

L'amélioration du réseau routier demeure une priorité à laquelle s'ajouteront les dossiers du futur chalet du Parc Basler (Mont Bellevue) et celui des locaux pour les activités communautaires.

Je vous invite à la séance spéciale du budget, le mercredi 12 décembre à 19h30.

Comme le prévoit la loi, je dépose au conseil la liste des fournisseurs et des contrats dont les transactions ont excédé 25 000 \$ durant l'année courante. Ces informations sont disponibles sur le site Internet municipal.

Enfin, je vous fais part de la rémunération du conseil :

La rémunération annuelle du Maire est de 21 647,40 \$ à laquelle s'ajoute la rémunération de la MRC qui représente la somme de 5 683,44 \$ plus 100 \$ pour chacun des comités auxquels je sié debate à titre de représentant de la Municipalité au conseil des maires de la MRC.

La rémunération annuelle d'un conseiller est de 7 216,68 \$ à laquelle s'ajoutent les sommes de 118,14 \$ par mois pour les conseillers qui agissent à titre de maire suppléant et de 64,44 \$ par mois pour les conseillers qui président aux différents comités du conseil.

En plus de la rémunération, les membres du conseil ont droit à une allocation de dépenses non-imposables d'un montant égal à la moitié de leur rémunération.

Tous les documents à caractère financier, dont le Rapport financier, les Prévisions budgétaires et les Indicateurs de performances, déposés annuellement au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi que la liste des résultats des appels d'offres sont disponibles au [www.morinheights.com](http://www.morinheights.com).

Je peux vous assurer que les membres du conseil et les employés municipaux font un travail soutenu pour doter la municipalité de Morin-Heights d'infrastructures modernes tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens.

Au nom du conseil, je remercie tous les employés municipaux et tous les bénévoles qui offrent leur temps pour le bien-être de la communauté.

Le Maire,



**Tim Watchorn, ing.**

<i>État de la situation financière</i>		<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Page 20</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	
Actifs financiers	2 909 834 \$	2 398 729 \$	2 170 909 \$	
Passifs	1 809 752 \$	661 330 \$	1 234 826 \$	
Dette	6 057 995 \$	6 648 824 \$	6 883 916 \$	
Dette nette	(4 957 913) \$	(4 911 425) \$	(5 947 833) \$	
Actifs non financiers	20 693 956 \$	19 856 219 \$	19 449 783 \$	
Excédent net accumulé	<b>15 736 043 \$</b>	<b>14 944 794 \$</b>	<b>13 501 950 \$</b>	

<i>Valeur comptable nette</i>		<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Voir page 22-7</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	
Coût des immobilisations	26 087 255 \$	24 395 957 \$	23 244 060 \$	
Amortissement cumulé	5 561 070 \$	4 727 240 \$	3 981 339 \$	
Valeur comptable nette	<b>20 526 185 \$</b>	<b>19 668 717 \$</b>	<b>19 262 721 \$</b>	

<i>État des résultats de l'exercice</i>		<b>BUDGET</b>	<b>RÉSULTATS</b>	
<b>Pages 14-15</b>	<b>2011</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	
Revenus	7 239 064 \$	7 799 334 \$	8 013 150 \$	
Charges (dépenses opérations avec amortissement)	7 003 926 \$	7 008 083 \$	6 570 284 \$	
Excédent	235 138 \$	791 251 \$	1 442 866 \$	
Moins revenus d'investissement		(84 536) \$	(332 500) \$	
Immobilisations	786 171 \$	833 830 \$	795 456 \$	
Financement	(623 656) \$	(522 310) \$	(844 981) \$	
Affectations	(397 653) \$	(502 775) \$	(640 066) \$	
Excédent de l'exercice	0 \$	515 640 \$	420 775 \$	

<i>Analyse de la dette</i>	<b>31 DÉCEMBRE 2011</b>
Dette de secteurs	3 049 806 \$
Dette à l'ensemble	2 333 597 \$
Dette payée par le Gouvernement du Québec	700 851 \$
Dette à long terme	<b>6 084 254 \$</b>
Endettement de la MRC	43 599 \$

<i>Analyse des fonds au 31 déc. 2011</i>	<b>VALEUR DU FONDS</b>	<b>EN CAISSE</b>	<b>AFFECTATIONS</b>
Fonds de roulement	400 000 \$	374 391 \$	25 609 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux		125 109 \$	
Fonds de réfection de certaines routes		47 373 \$	
Fonds de stationnement		5 000 \$	
Solde sur règlements d'emprunt fermés		47 401 \$	
Financement des activités de fonctionnement		26 259 \$	
Surplus engagé			45 458 \$
Surplus non engagé		712 821 \$	

## Reconnaissance

La Municipalité de Morin-Heights souhaite célébrer ses anniversaires dignes de reconnaissance, puisque quelques membres de son équipe de pompiers cumulent plus de dix années de service au sein du Service de sécurité incendie.

Le conseil et l'administration municipale sont fiers de souligner l'excellence du travail accompli tout au long de ces années et offre de sincères félicitations à chacun d'entre eux!



**Mario Millette**

Lieutenant et premier répondant  
19 années de service



**Vicky Deslauriers**

Pompière et premier répondant  
14 années de service



**Olivier R. Lapierre**

Pompier  
13 années de service



**Ramona Lapinas Craig**

Pompière et premier répondant  
13 années de service



**Stéphane Lanthier**

Pompier  
10 années de service

**Charles Bernard**

Directeur et premier répondant  
16 années de service

(N'apparaît pas sur les photos)

## Avis important

Assurez-vous d'avoir votre numéro civique visible de la rue, jour et nuit, été comme hiver, pour votre propre sécurité et pour vous assurer une réponse rapide de tout intervenant en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, chaque seconde compte!

Sachez qu'il existe un règlement municipal sur la visibilité d'une adresse civique et que si vous ne vous y conformez pas, une amende peut être émise!

## Stationnement interdit

Aucun stationnement n'est permis sur les chemins publics de la municipalité et ce, en toute saison, sous peine d'amende ou de remorquage. Une section sur le chemin du Village (côté ouest) offre des espaces autorisés pour le stationnement de 8 h à 22 h seulement, ainsi que sur la rue Campbell (côté est), entre le chemin du Village et la rue Glen, aux mêmes heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter ce règlement.

**Nous vous invitons à utiliser l'un des stationnements publics suivants :**

- à la bibliothèque,
- à l'hôtel de ville,
- au parc Lummis,
- au Corridor Aérobie,
- au Mont Bellevue,
- ou sur la rue des Bouleaux.

## Société protectrice canine des Monts

Pour obtenir une licence pour votre chien, présentez-vous aux bureaux de la **Société protectrice canine des Monts (SPCM)** située au 288, boul. Sainte-Adèle ou encore à l'hôtel de ville de Morin-Heights.

Pour signaler un animal perdu, communiquez avec la SPCM au **450 227-2768**.

Sachez que selon la Loi sur la protection des animaux, aucun animal ne doit être laissé dans une automobile sans surveillance.



## Répertoire des entreprises

La Municipalité tient à jour un répertoire des entreprises locales et environnantes sur son site Internet. Si vous souhaitez que votre entreprise y apparaisse, contactez Karyne Bergeron à [bulletin@morinheights.com](mailto:bulletin@morinheights.com) pour recevoir le formulaire approprié.

Pour y jeter un coup d'œil :  
[www.morinheights.com/spip.php?rubrique69](http://www.morinheights.com/spip.php?rubrique69)

## Marteau et Plumeau

Vous avez besoin d'un soutien à domicile, d'aide pour l'entretien de votre résidence ou même de votre commerce? Voici une solution simple, sécuritaire et efficace:



Communiquez avec nous dès maintenant pour connaître l'ensemble de nos services:  
**450 229-6677 • [www.marteau-plumeau.com](http://www.marteau-plumeau.com)**

## Transport en commun intermunicipal des Laurentides (TCIL)

UN TRANSPORT ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE

Entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant, jusqu'à 20 circuits d'autobus disponibles tous les jours et 9 circuits de taxibus desservant les municipalités avoisinantes, matin et soir, du lundi au vendredi.

**Pour information:** [www.tcil.qc.ca](http://www.tcil.qc.ca)  
1 877 604-3377 ou 819-681-3377

## Sessions gratuites d'information juridique

Stephanie Carriere, avocate, offre des sessions gratuites d'information abordant les droits des consommateurs ainsi que les droits civils en général. Les sessions auront lieu à la salle du Souvenir de la bibliothèque municipale (823, chemin du Village), à 19h.

Les premiers sujets en présentation seront:

Lundi, 10 décembre 2012

**Détaillants, politiques de retour et garanties - prenez connaissance de vos droits avant Noël!**

Lundi 14 janvier 2013

**Louer un appartement ou une maison - vos droits et recours envers un locateur.**

Lundi 11 février 2013

**Les contrats de cellulaires, télévision, internet et téléphone à domicile - vos droits et comment agir avec les fournisseurs.**

Lundi 11 mars 2013

**Être conjoints de faits au Québec, que dois-je savoir et comment cela pourrait m'affecter?**

**Pour vous inscrire**, simplement confirmer votre présence à [frenchlawstudent@hotmail.com](mailto:frenchlawstudent@hotmail.com). Utilisez la même adresse courriel afin de partager vos idées et suggérer des sujets qui vous intéressent pour les sessions à venir.



## Marché aux puces la Fouillerie

Parrainée par le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, la Fouillerie de Morin-Heights située au 148, chemin Watchorn, offre à la population un service de récupération et de redistribution à prix modiques, de vêtements neufs et usagés, de jouets, de vaisselle, de livres, etc.

Céline, Doris et leurs bénévoles vous accueillent avec courtoisie et acceptent vos dons.

**Horaire:** lundi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 15h, fermé de midi à 12h30.

**Numéro de téléphone:** 450 644-0087





## Environnement

### Utilisation des pistes de vélo de montagne

Plus de 8 km de pistes de vélo de montagne, dont l'accès est au pied du Mont Bellevue, ont été aménagées cet été, ainsi qu'une pump track et d'un labyrinthe dans le coin sud-ouest du parc. Il est à noter que ces pistes sont aussi ouvertes aux marcheurs en tout temps, sauf l'hiver.

Le défi à relever était de créer des pistes qui satisfassent des usagers débutants et de niveau intermédiaire sur un terrain accidenté. Il semble que nous ayons réussi, car le réseau jouit d'une belle popularité jusqu'à maintenant! Le projet a été facilité par la participation très appréciée de plusieurs bénévoles aux quatre corvées tenues en début et en fin de saison, visant l'expansion du réseau et l'amélioration de sa surface de roulement. Sous la direction de François Létourneau et Chris Schlachter, plus de 40 bénévoles par corvée se sont présentés pour offrir leur aide. Le succès a été tel que nous conserverons la formule d'une année à l'autre.

Ces pistes de vélo serviront de pistes de ski de fond ou de raquette l'hiver venu. Notez qu'elles seront fermées aux cyclistes et marcheurs en saison froide. Les balises temporaires de *coroplast* seront enlevées. **(Un règlement municipal sur les nuisances couvre l'utilisation des parcs et sentiers. L'article 3.2 stipule désormais qu'il est défendu d'utiliser les sentiers récréatifs à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont conçus au fil des saisons, tel qu'indiqué par la signalisation dans les sentiers. Par exemple : les cyclistes et les marcheurs ne peuvent se promener dans les pistes de ski de fond l'hiver. Toute infraction à l'un ou des articles du Règlement sur les nuisances résultera en une amende de 200\$.)**

La Municipalité a déposé d'autres demandes de subventions pour l'année 2013, dans le but de poursuivre le développement du réseau et de le relier à celui de Ski Morin Heights et au Corridor aérobique.

### Parc Lummis Phase II

La seconde phase d'aménagement du parc Lummis qui s'est terminée en octobre comporte un nouveau module de jeu comme point central. La berge de sable et la section gazonnée sont maintenant séparées par un muret de pierres plates. La bande riveraine a été stabilisée et replantée avec des espèces indigènes et un hydro-ensemencement a été fait en octobre. Nous vous demandons **d'éviter** de marcher dans **la section délimitée par une corde afin de permettre au gazon de s'établir convenablement.**



## Collecte des matières résiduelles 2013

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

 **Ordures et gros objets**  **Recyclage**

**Période des Fêtes:** Veuillez noter que les collectes des ordures et du recyclage se feront comme à l'habitude, le lundi 24 décembre pour les déchets et le lundi 31 décembre pour le recyclage.

## Réévaluation par Fleurons du Québec

En 2013, Morin-Heights sera à nouveau évaluée afin de tenter d'obtenir un 4<sup>e</sup> fleuron dans le cadre du programme provincial d'embellissement horticole.

Depuis la dernière évaluation, bien des efforts ont été menés à terme : l'ensemble du parc Lummis a été réaménagé et paysagé, des terre-pleins ont été mis en place et aménagés sur la Route 364, le cœur du chemin du Village a été reconstruit, le vieux chalet Bellevue a été démolit et un réseau de sentiers de vélo de montagne a été implanté au Mont Bellevue.

Aux portes de la municipalité, le coin de la Route 364 et de la rue Meadowview, anciennement vacant, est maintenant paysagé et occupé par La Grange. De plus, le pourtour du stationnement du IGA a aussi été aménagé, des arbres et arbustes y ont été plantés.

Avec plusieurs autres petits projets aussi terminés et ceux qui le seront en 2013, nous courrons une excellente chance de recevoir un 4<sup>e</sup> fleuron ! Vous pouvez contribuer à ce projet commun en fleurissant votre propriété, en l'entretenant de manière générale, par exemple en retirant les arbres morts ou malades, en peignant, etc. Chaque effort compte dans l'évaluation de l'apparence générale de la municipalité. Soyez fiers et franchissons ensemble l'étape du 4<sup>e</sup> fleuron !



## Écocentre, pour un développement durable

**L'écocentre est situé au :** 2125, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur, 450 227-2451.

### Horaire d'ouverture :

Du 15 décembre au 14 mars :

les mardis, jeudis et samedis de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 30.

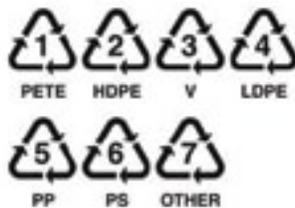
Du 15 mars au 14 décembre : du lundi au dimanche de 7 h 30 à 16 h 30.

### Pour connaître les matières acceptées, visitez le :

<http://www.ville.saint-sauveur.qc.ca/51-services-municipaux-Ecocentre-Environnement-Matieres-residuelles.html>

*Réemployez. Recyclez. Réduisez. Revalorisez.*

## Les différents plastiques



Le polyéthylène téréphtalate (PET), le polyéthylène haute densité (HDPE), le polychlorure de vinyle (PVC), le polyéthylène basse densité (LDPE), le polypropylène (PP) et le polystyrène (PS) sont tous représentés par un numéro distinct, respectivement de **1 à 6**, sur les contenants et les emballages. Contrairement à ces derniers, le chiffre **7** n'est pas utilisé pour identifier un plastique précis. Souvent accompagné de la lettre

« O », le ruban de Moebius entourant un 7 sera apposé sur l'ensemble de ceux qui n'entrent pas dans les catégories précédentes et représente ainsi les autres plastiques ("Others"). Parmi eux, le polycarbonate (PC) est probablement le plus connu en raison de la controverse qui entoure la présence de bisphénol A (BPA) dans sa composition. Dur, résistant et transparent, il est souvent utilisé pour la réalisation de gourdes, de pots à jus, de bouteilles d'eau réutilisables, de biberons, d'articles de table et de bouteilles de 18 litres pour les distributeurs d'eau. Toutefois, il est intéressant de constater que de plus en plus d'items fait de polycarbonate portent fièrement la mention « sans BPA ».

## Des petits gestes qui aident GROS...

Vous savez déjà qu'il faut retirer les circulaires de leur sac avant de les mettre dans le bac de recyclage ou encore qu'il faut séparer les anneaux de métal de la base en carton d'un cartable.

Depuis quelques mois, un autre item cause problème au centre de tri : les paquets de boissons individuelles. Vous savez, le type d'emballage qui regroupe plusieurs canettes ou bouteilles à l'aide d'un fond en carton fermé par une pellicule de plastique épaisse qui enveloppe le tout ? Et bien, avec la vitesse des convoyeurs et la résistance de cet emballage combinées, il est impossible pour les trieurs de séparer le plastique du carton et de garder la cadence pour les autres matières qui défilent. Ces emballages doivent donc être retirés de la ligne de tri pour être traités plus tard. Madame Line Richer, chef d'équipe chez Tricentris à Lachute, explique : « Cela peut nous prendre plus de 30 minutes, à six personnes, pour séparer le plastique et le carton des emballages de boissons que nous avons mis de côté et accumulés pendant quelques heures de roulement seulement. On en reçoit plusieurs centaines par jour ».

À la maison, certaines actions telles que séparer cet emballage de plastique de la boîte de carton ou de retirer les circulaires de leur sac peuvent sembler anodines et sans intérêt mais, portées par tous, elles donnent un coup de pouce des plus apprécié par les trieurs. Pensez-y la prochaine fois !

## Coupez le moteur!

La marche au ralenti consiste à laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule lorsqu'il est immobilisé, ce qui produit des émissions nocives, telles que le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>) et l'oxyde d'azote (NO<sup>x</sup>). Les émissions de CO<sup>2</sup> (un important gaz à effet de serre) provenant de la marche au ralenti contribuent aux changements climatiques.

### Coupez le moteur et économisez:

- Un moteur qui tourne au ralenti pendant 10 minutes chaque jour consomme en moyenne 100 litres d'essence par année. Arrêter et redémarrer le moteur d'un véhicule consomme moins de carburant que de le laisser tourner au ralenti.
- Les démarrages fréquents ont peu d'incidence sur les pièces du moteur comme la batterie et le démarreur. Contrairement à la croyance populaire, faire tourner un moteur au ralenti avant de rouler n'épargne pas le véhicule. Au contraire, un moteur qui tourne au ralenti ne fonctionne pas à sa température optimale, empêchant ainsi le carburant de brûler complètement. Cette situation engendre:
  - la condensation de résidus sur les parois des cylindres;
  - l'encrassement des bougies pouvant faire augmenter la consommation d'essence jusqu'à 5%;
  - la contamination de l'huile par les résidus de combustion;
  - des dommages et l'usure prématurée de certaines pièces et parties du moteur;
  - la corrosion du système d'échappement réduisant ainsi sa durée de vie.

## Remisage des bacs à déchets et à recyclage

Le Règlement sur les nuisances a récemment été modifié quant au placement des bacs. Les bacs doivent être gardés à **au moins 9 mètres du centre de la rue** entre les collectes. Cette distance garantit que les bacs restent sur votre propriété et en dehors de l'emprise de la rue entre les jours de collecte. Avec cette modification, nous nous assurons que les bacs ne seront pas endommagés par les opérations de déneigement ou accidentellement frappés par des véhicules, en plus de raisons esthétiques. De nombreux bacs ont été endommagés depuis leur livraison et la modification vise une réduction significative des bris. Notez toutefois que les jours de collecte, les bacs doivent être placés en bordure de rue, sans quoi ils ne seront pas vidés. Toute infraction à l'un des articles du Règlement sur les nuisances résultera en une amende de 200 \$.

Pour signaler un bris, communiquez avec les Services techniques, au poste 115.



**LE SAVIEZ-VOUS?**  
Depuis 2008, l'utilisation de sacs en plastique a diminué de 52%.

## Travaux publics

### Le déneigement et le stationnement en hiver

Le déneigement constitue la principale activité du Service des travaux publics en hiver. La rapidité et l'efficacité du déneigement sont grandement améliorées avec la coopération des citoyens, c'est pourquoi nous vous rappelons les points suivants:

- Le **stationnement est interdit en tout temps sur tous les chemins publics** à l'exception des endroits indiqués sur le chemin du Village, et ce de 8 h à 22 h seulement.
- Aucune structure (arbres, haies, bacs, clôtures, lampadaires, etc.) ne doit être laissée dans la bordure de rue, c'est-à-dire entre votre borne de terrain et la rue. La Municipalité n'est pas responsable des dommages causés dans cet espace.

*N.B. Les haies, clôtures, arbres, articles paysagers, etc. doivent être placés à un (1) mètre à l'intérieur de la ligne avant de votre propriété. De plus, il est important de débarrasser les fossés de tous débris qui s'y trouveraient pouvant gêner la circulation de l'eau dans le fossé et endommager la structure de la rue à la fonte des neiges.*

- Les balises de propriété doivent être placées près de votre ligne de propriété et NON près de la rue. Optez pour le bois ou la fibre de verre puisque les réflecteurs de métal peuvent endommager les équipements de déneigement.
- Il est illégal de déplacer la neige de votre entrée ou de votre voiture, dans la rue, sur les trottoirs ou devant les bornes-fontaines. Il est de votre responsabilité d'en aviser votre déneigeur privé, car vous pourriez être tenu responsable des activités non-conformes de ce dernier.

Sachez que la municipalité possède un règlement permettant le soufflage de la neige sur les terrains privés. Le règlement numéro 401 peut être consulté en ligne.

### Nous vous remercions de votre collaboration.

Il est à noter que le sable, auquel on ajoute 3 % de sel, est généralement épandu après une tempête et que le sel est inefficace si la température est plus froide que -15°C. Ce mélange est moins dommageable pour l'environnement et plus efficace.

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 823, chemin du Village et son fonctionnement est assuré par un groupe bénévole.

La bibliothèque est fermée les jours fériés.

**Renseignements: 450 226-3232, poste 124**

### Heures d'ouverture:

Mardi et jeudi: de 13h à 16h

Mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi: de 19h à 21h

Samedi: de 10h à 14h

Dimanche: de 11h à 13h

### Rappels à nos utilisateurs:

- En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, il vous est possible de retourner les livres empruntés en les déposant dans la chute à livres sur le côté du bâtiment (face au stationnement). Cette chute à livres est destinée uniquement au retour des livres empruntés. Si vous désirez nous faire don de livres, nous apprécierions que vous communiquiez avec nous auparavant. Par ailleurs, en raison d'un manque d'espace, nous n'acceptons pas les dons d'encyclopédies, de livres de référence et les collections de périodiques tels que le *National Geographic*.
- Il est possible de renouveler vos locations et de faire des demandes de prêts inter-bibliothèques à partir du site Internet suivant : [www.reseaubibliodouquebec.qc.ca/morin-heights](http://www.reseaubibliodouquebec.qc.ca/morin-heights). Il vous suffit d'avoir en main votre numéro de membre (voir carte de membre) et votre NIP. Si vous ne connaissez pas votre NIP, demandez simplement au libraire. Sachez toutefois que les prêts inter-bibliothèques ne sont pas renouvelables.
- Faites profiter les tout-petits de l'**Heure du conte** qui a lieu tous les mercredis matins à 10h, jusqu'en juin.



### NOUVEAUTÉS (Romans)

Chrystine Brouillet

[La chasse est ouverte](#)

Gillian Flynn

[Les apparences](#)

Camilla Läckberg

[La sirène](#)

Simon Mawer

[Le Palais de verre](#)

Michael Ondaatje

[La table des autres](#)

Louise Penny

[Révélation brutale](#)

Patrick Senécal

[Malphas T.II: Torture, luxure et lecture](#)

### NOUVEAUTÉS (Documentaires)

Isabel Allende

[La somme des jours: mémoires](#)

William Davis

[Pourquoi le blé nuit à votre santé](#)

Frédéric Lenoir

[L'Âme du monde: conte de sagesse](#)



Cette année, Arts Morin-Heights et la bibliothèque municipale de Morin-Heights ont uni leurs forces pour offrir une expérience unique aux enfants lors des Journées de la culture. Les visiteurs pouvaient circuler parmi les œuvres de l'exposition « **Plaisir des couleurs** ». Les conteurs Michelle et Terry ont lu des histoires aux enfants et ceux-ci ont poursuivi l'activité avec une session de bricolage, elle aussi sur le thème des couleurs.

Certains dessins des enfants, ainsi que des photos de l'activité seront exposés à la bibliothèque de **novembre 2012 à janvier 2013**. Profitez de votre prochaine visite à la bibliothèque pour admirer les œuvres de nos artistes en herbe!



## Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights



### Ramonage des cheminées

Vous pouvez ramoner vous-mêmes votre cheminée ou confier ce travail à un ramoneur. Le Service de sécurité incendie (SSI) souhaite mettre en garde les citoyens qui sont sollicités par certains entrepreneurs, car certains n'ont pas les qualifications nécessaires. Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié, membre de l'Association des professionnels du chauffage (APC). Le professionnel vérifiera l'étanchéité du conduit de cheminée, sa régularité, sa suffisance de section, sa continuité et effectuera le ramonage. Exigez un reçu qui prouve que le ramonage a été effectué.

Une cheminée raccordée à une installation de chauffage à combustible solide (foyer, poêle à combustion, etc.) doit être ramonée au moins une fois par année.

**Pour tout renseignement supplémentaire, consultez les sites Internet suivants :**

Site de l'APC : [www.poelesfoyers.ca](http://www.poelesfoyers.ca)

Site de la Régie du bâtiment du Québec : [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)

### Sorties de secours en hiver

Durant la période hivernale, plusieurs pièges peuvent entraver les sorties de secours, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et nuire à l'évacuation des résidents en cas d'incendie. Rappelez-vous qu'il est important de les libérer de tout obstacle et de déneiger les sorties secondaires. Vos fenêtres sont-elles en état de s'ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et il devient difficile de les ouvrir. Et vos balcons? Ceux-ci doivent rester dégagés, ainsi vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous.

Les propriétaires de poêle au propane doivent aussi penser à déneiger les conduits d'aération de leur système.



## Les chauffages d'appoint

### Chauffage au bois

- Respecter la capacité du système de chauffage au bois, ne pas le surcharger.
- Faire nettoyer et inspecter par une personne certifiée toutes les cheminées à intervalles réguliers, en tenant compte de la réglementation municipale.
- Ne pas brûler de déchets dans l'unité de chauffage au bois.
- Vider les cendres dans un contenant de métal à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis les entreposer à l'extérieur de la résidence loin de toutes parois combustibles, puisqu'elles peuvent rester chaudes **pendant plus de trois jours!**
- Ne pas utiliser de liquide inflammable (essence, mazout, etc.) pour allumer un feu dans l'appareil de chauffage.

### Foyer au gaz

- Avant d'acheter un appareil, s'assurer qu'il porte une étiquette d'homologation et s'assurer qu'un technicien qualifié en fait l'installation.
- Surveiller les flammes inhabituelles, elles signifient que le foyer ne fonctionne pas correctement.
- S'assurer que les ventilateurs et les conduits d'air sont propres et libres de toute obstruction.
- S'assurer que l'évent extérieur est libre de tous débris ou de neige. S'assurer que les dégagements minimaux du fabricant sont respectés.

### Poêle au mazout

- Utiliser la qualité de mazout requise.
- S'assurer que l'appareil porte une étiquette d'homologation à l'achat.
- Faire installer l'appareil par un technicien qualifié.
- S'assurer de la bonne calibration du brûleur afin de minimiser l'émission de monoxyde de carbone.
- Vérifier l'état du réservoir puisqu'une fuite provoquerait une contamination du sol.

## Conseils de sécurité pour les chauffages d'appoint :

- Avant d'entreprendre l'installation d'un système d'appoint, consulter le service de sécurité incendie de la municipalité et vérifiez les règlements municipaux en vigueur.
- Informer son assureur de toute nouvelle installation ou modification. Cette procédure pourrait éviter des problèmes lors du règlement d'un sinistre.
- S'assurer que l'installation respecte les recommandations du manufacturier et les normes en vigueur dans la municipalité (respect des distances d'installation stipulées pour l'appareil et le système d'évacuation).
- Placer un extincteur portatif dans un endroit accessible en cas de début d'incendie.
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone homologué à chaque étage, surtout près des chambres à coucher.

## Chaufferettes

Certains privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins un (1) mètre des murs et autres matières combustibles tels rideaux, draperies, meubles. Évitez d'utiliser des rallonges pour brancher l'appareil et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique.

## Monoxyde de carbone

À Morin-Heights, 80 % des gens possèdent un système de chauffage d'appoint, soit un foyer, un poêle à combustion lente ou un appareil de chauffage au propane et 90 % d'entre eux ne possèdent pas de détecteurs de monoxyde de carbone! Les avertisseurs de fumée ne peuvent pas détecter le monoxyde de carbone.

**Protégez votre famille contre ce tueur silencieux!** Pour en savoir plus : [www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone](http://www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone)

## Génératrices

Pour contrer les désavantages des pannes de courant, on peut se procurer une génératrice portative. Avant d'utiliser une génératrice, assurez-vous que votre installation électrique a été faite par un électricien certifié et une fois l'appareil mis en place, faites-en l'entretien selon les indications du fabricant. C'est une question de sécurité.

Il faut toujours placer la génératrice complètement à l'extérieur, jamais dans le garage même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer. Assurez-vous aussi qu'elle soit assez éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir. Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez aussi une attention particulière aux raccordements.

## Comment évacuer en cas de feu?

- S'il y a de la fumée, marchez à quatre pattes le long des murs pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez.
- Fermez les portes derrière vous pour ralentir la progression de la fumée.
- Touchez les portes et les poignées du revers de la main pour détecter la chaleur avant de sortir de la pièce.
- Procédez au décompte des occupants une fois arrivé au point de rassemblement et composez le 9 1 1.
- **Ne retournez jamais** dans un bâtiment en flammes. Seuls les pompiers ont l'équipement de protection nécessaire pour sauver une personne ou un animal coincé à l'intérieur d'une maison en flammes.

## En pelletant cet hiver...

Vous pouvez aider votre service de sécurité incendie en évitant d'enneiger la borne fontaine qui se trouve sur votre terrain. Imaginez qu'un incendie se déclare chez vous et que les pompiers doivent d'abord déneiger... ce serait possiblement la catastrophe!



# Activités

## Arts Morin-Heights

En 2013, Arts Morin-Heights fêtera ses 30 ans d'existence. Les célébrations de cette année toute spéciale commenceront en mars, avec une première exposition commune portant sur le thème de la « Réflexion ». L'exposition, ouverte à tous, s'installera à la Salle du souvenir de la bibliothèque les samedis et dimanches **2, 3, 9 et 10 mars**, de 10h à 17h. Le vernissage aura lieu le **samedi 2 mars**, à 14h.

Suivra ensuite une rétrospective des meilleures œuvres de Michael Rubbo, accompagnées d'œuvres d'artistes d'Arts Morin-Heights inspirées par ses œuvres. La collection Rubbo a été donnée à la municipalité lors du retour de M. Rubbo vers son Australie natale. Michael Rubbo a habité et peint à Morin-Heights pendant plusieurs années alors qu'il travaillait à l'Office national du film, à Montréal. Cette exposition se tiendra les **6, 7, 13 et 14 avril**, de 10h à 17h. Le vernissage aura lieu le **samedi 6 avril**, à 14h.

Ne manquez pas la suite de la programmation du 30<sup>e</sup> anniversaire qui sera dévoilée dans le prochain Info Morin-Heights!

Pour toute question concernant Arts Morin-Heights et ses expositions, veuillez consulter le site Internet [www.artsmorinheights.com](http://www.artsmorinheights.com) ou téléphonez au **450 226-3832**.



## Chorale Joyful Noise

### Chorale et chansons éclectiques.

Bienvenue à tous ceux qui aiment chanter, peu importe votre âge!

À la salle de l'église St-Eugène, les mardis à 19h, du 15 janvier au 28 mai.

**Coût:** 110\$

Ian Lebofsky, professeur-directeur,  
450 458-4767, [cotelebo@total.net](mailto:cotelebo@total.net)

### Information et inscription:

Penny Rose au 450 226-2746 ou  
[pennyrose@jenanson.com](mailto:pennyrose@jenanson.com)

## Théâtre Morin-Heights

Joignez-vous à la troupe de Théâtre Morin-Heights! Des lectures de pièces seront l'élément central de la prochaine saison. Les rencontres auront lieu les mercredis à 19h, à la Salle du souvenir, toutes les deux semaines, du 16 janvier au 5 juin.

### GRATUIT

Penny Rose au 450 226-2746  
ou [pennyrose@jenanson.com](mailto:pennyrose@jenanson.com)



## Laurentian Reading Club

Les réunions du Laurentian Reading Club ont lieu chaque mois depuis près de 50 ans. On y discute avec ferveur de livres et de lecture. Les rencontres se déroulent en anglais.

### Information:

Joan Beaugard 450 226-3236

## Association historique de Morin-Heights

### En bref...

- Le 9 septembre dernier, les descendants des familles du recensement de 1861 à Morin-Heights se sont présentés en grand nombre pour entendre l'histoire de leur famille et en apprendre sur les autres familles. L'événement fut un grand succès, merci aux nombreux visiteurs!
- En 2012, nous avons pu nous procurer de l'équipement d'archivage grâce à une subvention municipale.
- Passez nous voir au bazar de Noël de l'école primaire de Morin-Heights, vous pourrez y mettre à jour votre adhésion et acheter un exemplaire de « Porc-épic », le cadeau parfait de tout Morinheighter!
- Surveillez nos publications dans le journal Main Street afin d'être informé de nos événements printaniers.

## Soirée de Noël

La chorale Joyful Noise et Théâtre Morin Heights vous invitent à un concert et une présentation de Noël le jeudi 13 décembre à 19h. Le spectacle gratuit aura lieu à l'église United (831, chemin du Village). Des dons à l'église sont les bienvenus.

**Information:** Penny Rose au 450 226-2746 ou [pennyrose@jenanson.com](mailto:pennyrose@jenanson.com)





**Maison de la Famille  
des  
Pays-d'en-Haut**

Vous avez des **enfants de 0 à 5 ans?** Vous désirez participer à des **activités** et créer des **liens avec des parents** vivant les mêmes choses que vous? Ne cherchez plus et communiquez avec la **Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut**.

Dans une atmosphère de détente et de plaisir, nous offrons des services et des activités qui visent à reconnaître les forces et le potentiel de chacun, afin d'aider à mieux vivre les hauts et les bas du quotidien. Au programme, **ateliers, yoga, conférences, activités spéciales, sorties, halte-garderie** et plus encore.

Pour aussi peu que **20 \$ par année**, vous bénéficiez de nombreux avantages dont l'opportunité de participer **gratuitement** à presque toutes les activités offertes par l'organisme. Pour connaître la programmation en cours, appelez le **450 229-3354** ou visitez **www.maisondelafamille.com**.

## Groupe de soutien du cancer de la région des Laurentides

Ce groupe de soutien de la région des Laurentides vient spécialement en aide aux personnes atteintes, leurs familles et aux proches aidants de langue anglaise. Les réunions ont lieu à l'église St-Eugène (148, chemin Watchorn).

Pour tout renseignement au sujet des réunions et des conférenciers invités, appelez June Angus au **450 226-3641** ou écrivez à **cancer.laurentia@yahoo.ca**.

## COOP SORE

La **COOP SORE** pour proches aidants des Pays-d'en-Haut a complété la formation de bénévoles le 5 juillet 2012 à Morin-Heights. Ces bénévoles sont actifs depuis la mi-juillet en appui aux éducateurs spécialisés travaillant auprès de personnes avec pertes cognitives, et agissent aussi comme personnes ressources dans la municipalité. Pour information ou référence d'aidants naturels pour les services de répit: **450 224-2657**

# Activités

## Les activités de la Légion royale canadienne

VENDREDI 23 NOVEMBRE

**Smoked Meat TGIF**, à 18h

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

**Party de la Coupe Grey** (hamburgers, etc.)

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

**Décoration de l'arbre de Noël**, à 14h

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

**Fête de Noël des enfants**, à 13h

VENDREDI 18 JANVIER

**Smoked Meat TGIF**, à 18h

DIMANCHE 3 FÉVRIER

**Party du Super Bowl**

SAMEDI 16 FÉVRIER

**Souper de la St-Valentin**, à 18h

VENDREDI 22 FÉVRIER

**Smoked Meat TGIF**, à 18h

SAMEDI 23 FÉVRIER

**Joute annuelle de baseball sur neige**, à 13h

VENDREDI 8 MARS

**64<sup>e</sup> course annuelle de ski pour enfants à Ski Morin Heights**, à 9h

SAMEDI 16 MARS

**Souper de la St-Patrick**, à 18h

VENDREDI 22 MARS

**Smoked Meat TGIF**, à 18h

DIMANCHE 31 MARS

**Brunch de Pâques**, de 9h à 14h

VENDREDI 19 AVRIL

**Smoked Meat TGIF**, à 18h

SAMEDI 20 AVRIL

**Soirée italienne**, à 18h

Parties de fléchettes les mercredis et vendredis à 19h, bienvenue à tous!

**Information:** 450 226-2213 (en après-midi) ou legion171@cgocable.ca



# Activités

## Camp de jour 2013

La Municipalité invite les enfants de sa population à faire l'expérience du camp Tamaracouta, du 1<sup>er</sup> juillet au 16 août prochain!

Le camp Tamaracouta est le plus vieux camp scout en activité au monde. Chaque année depuis 1912, des jeunes de partout dans le monde profitent de la beauté du site. Le site compte 1000 acres de magnifique forêt; c'est un lieu plein d'histoire et de tradition qui propose une programmation de qualité, c'est un lieu idéal pour le plein air. Le camp est ouvert aux enfants de 5 à 15 ans et offre des activités telles que la natation, le canot, la randonnée, de l'escalade, du tir à l'arc, ainsi que des activités à thématiques écologiques, des excursions et du bricolage (les activités varient selon le programme choisi).

Parallèlement au camp, la Municipalité offre le transport aux enfants résidents sans frais: l'autobus quittera l'hôtel de ville à 8 h 15 le matin et sera de retour à 16 h 30. Sachez que Tamaracouta n'inclut pas le dîner dans ses services.

Un service de garde sera disponible à l'hôtel de ville, de 7 h à 8 h 15 et de 16 h 30 à 18 h. Il est à noter que les parents qui désirent conduire leurs enfants directement au camp Tamaracouta, un service de garde est aussi offert sur place, aux mêmes heures.



### INSCRIPTIONS

**Les inscriptions ont lieu directement au camp et sont déjà en cours**, nous vous invitons donc à vous inscrire le plus tôt possible à Tamaracouta puisque les places sont limitées.

**La date limite des pré-inscriptions est le 14 avril 2013**, après cette date les inscriptions seront acceptées selon les places restantes par groupe d'âge. La date finale de paiement est le 1<sup>er</sup> juin; les chèques postdatés sont acceptés, mais doivent être reçus d'ici le 1<sup>er</sup> juin.

### INSCRIPTIONS AU CAMP

#### TAMARACOUTA:

**du lundi au vendredi de 8h30 à 15h.**

**Portes ouvertes les 13 et 14 avril de 8h30 à 16h30.**

499 chemin Tamaracouta,  
Mille-Isles, J0R 1A0  
450 438-4096 • 1 866 438-4096  
reservations@tamaracouta.com  
www.tamaracouta.com

#### Lors de l'inscription vous devrez apporter:

- 75\$ pour le coût de l'inscription (20% de ces frais seront remboursés par la municipalité);
- une preuve de résidence;
- le numéro d'assurance maladie de l'enfant;
- le numéro d'assurance sociale du parent (pour le relevé 24);
- le paiement complet ou un dépôt avec chèques postdatés;
- en cas d'ALLERGIE: deux photos récentes de l'enfant.

### TARIFS

<b>Programme régulier</b> 5 à 11 ans	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>e</sup> enfant</b>	<b>3<sup>e</sup> enfant</b>	<b>Remboursement municipal</b>
<b>À la semaine</b>	100\$	90\$	80\$	20%
<b>Programme enrichi</b> 11-15 ans	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>e</sup> enfant</b>	<b>3<sup>e</sup> enfant</b>	<b>Remboursement municipal</b>
<b>À la semaine</b>	200\$	190\$	180\$	20%
<b>Programme spécialisé (L.I.T.)</b> 15-16 ans	<b>Par enfant</b>			<b>Remboursement municipal</b>
<b>8 semaines</b> <b>(24 juin au 17 août)</b>	2500\$ (inclus les certifications, transport, hébergement, nourriture)			15%

La compensation financière établie sera versée aux parents, sur présentation de preuves d'inscription et de paiement complet, **elle s'appliquera aux frais d'inscription de 75\$ cette année**. Aussi, la Municipalité de Morin-Heights offrira 20% de compensation financière aux parents qui choisiront un autre camp d'été municipal offert par une municipalité limitrophe. Vous devez faire parvenir votre preuve de paiement à l'hôtel de ville avant le 15 août afin d'obtenir votre remboursement en septembre.

<b>SERVICE DE GARDE</b>	<b>Matin ET fin d'après-midi</b>	<b>Matin OU fin d'après-midi</b>
<b>Semaine</b>	40\$	20\$
<b>Journée</b>	10\$	5\$



**TAMARACOUTA: 1-866-438-4096**



# Activités

## Le Club d'âge d'or Héritage

Le club Héritage s'adresse aux gens de 55 ans et plus et accepte les nouveaux membres. Une activité mensuelle est organisée ainsi que des sorties d'un jour divertissantes, en avril, mai, juin, septembre et octobre.

### Information:

Marion Roberts au 450 432-7324

Isabel Ellis au 450 226-8882

Mona Wood au 450 226-1454

## Volley-ball

Les 16 ans et plus sont invités à rejoindre un groupe de volley-ball récréatif, les mardis à 19 h dans le gymnase de l'école primaire de Morin-Heights. La session débute le 8 janvier et se termine le 23 avril. Pour la saison chaude, le parc Lummis offre un terrain extérieur pour vos joutes amicales.

Inscription à l'hôtel de ville durant les heures de bureau. Minimum de 12 joueurs inscrits.

### Tarif annuel:

130\$ résident • 140\$ non-résident

### Information:

Catherine au 450 226-3232, poste 102

## Activités de la paroisse Notre-Dame-des-Monts

Église St-Eugène, 148 chemin Watchorn.

### Samedi 15 décembre de 10h à 14h

Vente de pâtisseries: Vous désirez préparer des pâtisseries pour nous aider, svp communiquer au **450 226-2844**.

### 24 décembre à 21 h

Messe de Noël bilingue



## Programmation d'activités pour tous au Camp Tamaracouta

### Cours de secourisme

Une formation de secourisme avec DEA (défibrillateur externe automatisé) et RCR sera offerte du **23 au 25 novembre** et une autre du **22 au 24 mars**, au coût de 150\$ par candidat. Le coût inclut l'hébergement, les repas pour toute la fin de semaine, ainsi que le matériel didactique. Douze places sont disponibles pour ce cours.

Une formation de secourisme en milieu sauvage certifiée par S.O.L.O. (Stonehearth Outdoor Learning Opportunities) sera offerte du **30 novembre au 2 décembre** et une autre du **15 au 17 mars** (anglais seulement). Le coût de cette formation spécialisée est de 175\$ et inclut aussi l'hébergement et les repas, en plus des simulations et du matériel didactique. Douze places sont disponibles pour ce stage.

Pour les gens des environs qui ne désirent pas dormir sur place, le coût de la formation de base est de 100\$ et 125\$ pour la formation en milieu sauvage. Dans ce cas, le coût de chaque repas (facultatif) est de 10,50\$.

### Journée «Plaisirs d'hiver» en famille

La journée annuelle des Plaisirs d'hiver en famille à Tamaracouta aura lieu le **16 février**. Venez profiter de location d'équipements gratuitement, un repas bien chaud et quelques jeux un peu fous; quelqu'un a parlé de canoë-traîneau?! Profitez de cette occasion unique pour venir en groupe et profiter d'une journée au camp, tout à fait gratuitement!

### Camp du Nouvel An et de la relâche scolaire

Des camps de vacances sont organisés afin de coïncider avec les congés scolaires. Le camp du Nouvel An se tiendra du **31 décembre au 4 janvier** et le camp de la relâche scolaire aura lieu du **4 au 8 mars**. Ces camps sont ouverts aux enfants de 8 à 13 ans et offrent un programme complet d'animation composé de bricolage, de jeux, d'activités de survie et de plusieurs activités d'hiver en plein air. Le prix de ces camps de 5 jours et 4 nuits est de 280\$ pour les membres de Scouts Canada et de 355\$ pour les non-membres. Des reçus seront émis qui pourront être inclus dans votre déclaration d'impôts.

Si l'intérêt est suffisant, les camps seront aussi offerts sans hébergement pour les enfants de 7 à 13 ans, au tarif de 125\$ par semaine, dîner inclus.

Notez que des frais d'inscription de 75\$ sont applicables et sont valides pour toute l'année 2013.

### Camp d'été avec hébergement

Nous avons été heureux d'accueillir des campeurs de partout dans le monde l'été dernier et tous les campeurs ont apprécié le thème médiéval au camp Jackson Dodds et le thème d'espions au Camp Tamaracouta. Pour l'été 2013, le thème des deux camps sera Harry Potter® et les activités prévues plairont assurément aux sorciers les plus jeunes, comme aux plus grands!

La programmation des camps sera complètement repensée afin de rendre les activités et les expériences d'apprentissage plus excitantes, attrayantes et divertissantes. Merci à tous les campeurs de 2012 qui ont pris le temps de répondre au questionnaire afin de nous donner des idées!

**499 chemin Tamaracouta, Mille-Isles,  
JOR 1A0**



# Activités

## La 41<sup>e</sup> édition du Loppet Viking de Morin-Heights

Faites cette étape du parcours du Tour de ski des Laurentides pour être éligible au grand prix de la SÉPAQ!

Joignez-vous au 41<sup>e</sup> Loppet Viking de Morin-Heights qui aura lieu le **dimanche 24 février 2013**! Prenez part à un événement de ski de fond sans égal, qui rassemble les passionnés et les amateurs! Les courses sont organisées pour des participants de tous les âges et de tous les niveaux: randonneurs, skieurs de compétition et familles. Les pistes de ski sont de courte, moyenne et longue distance (10, 20 et 33 km), selon votre expérience. L'événement comprend aussi un parcours de 5 km en raquettes, pour coureurs ou randonneurs. On vous attend pour cette grande célébration du sport d'hiver! Des tarifs spéciaux sont en vigueur jusqu'au 25 janvier, profitez-en!

Pour plus d'information, consultez:

[www.skiloppet.com](http://www.skiloppet.com)



Si vous souhaitez participer à l'événement dans les coulisses et rejoindre notre dynamique équipe de 140 bénévoles, il vous suffit de laisser vos coordonnées à Karyne Bergeron au 450 226-3232, poste 111 ou à [bulletin@morinheights.com](mailto:bulletin@morinheights.com).



Skiez avec la **carte avantage** pour **seulement 69\$** (plus taxes, par personne).

### AVANTAGES:

- Dès le 4 janvier 2013, skiez ou surfez les vendredis soirs à partir de 15h.
- Skiez et surfez jour et soir **jusqu'au 24 décembre 2012 et à partir du 18 mars 2013** (selon les heures d'ouverture de la station).
- 2 pour 1 sur la location de votre équipement.
- 10% à la boutique.

Rabais pour les résidents\* de Morin-Heights, Milles-Iles, Gore, St-Adolphe-d'Howard, Lakeview, Lakefield, Wentworth, Lachute, Grenville et Hawkesbury.

\*Preuve de résidence et carte d'identité avec photo requises.

Ski Morin Heights, 231 rue Bennett • **Information:** 450 227-2020

## Club de ski Viking

Dès le 5 janvier 2013, le Club de ski Viking offre des programmes de ski de fond de dix semaines pour les amateurs de tous âges:

- Viking Jeannot Lapin: 4 - 5 ans
- Viking Jackrabbit: 6 - 13 ans
- Défi: 12 - 16 ans
- Biathlon Ours: 9 - 15
- Biathlon Adultes: 16 ans et plus
- Équipe de compétition de biathlon
- Leçons privées pour les membres
- Cours pour adultes

Les adultes peuvent skier dans le cadre des randonnées du club, les jeudis et samedis.

Le chalet du Club de ski Viking est situé au 393, chemin Jackson, à Morin-Heights.

Visitez le [www.vikingskiclub.ca](http://www.vikingskiclub.ca) ou écrivez à [vikingskiclub@gmail.com](mailto:vikingskiclub@gmail.com).

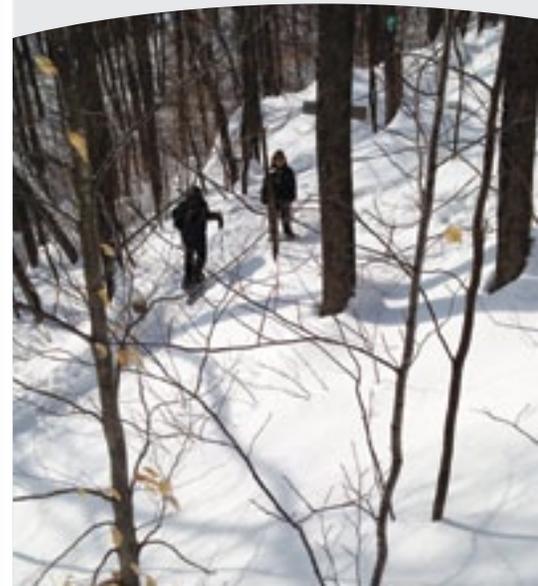
## Coureurs des bois

Le groupe des Coureurs des bois organise des sorties en plein air dans les Laurentides. Selon la saison, ces randonnées se font en raquettes, à bicyclette ou à pied. L'horaire des sorties de la saison en cours se trouve à l'adresse suivante:

[www.morinheights.com/spip.php?article321](http://www.morinheights.com/spip.php?article321)

### Information:

Eileen Meillon au 450 226-6904



## Ski de fond et raquette

### DE NOUVEAU CETTE ANNÉE PRÉ-VENTE À RABAIS:

Profitez de la fin de semaine du **24 et 25 novembre** pour vous procurer vos passes de ski de fond et raquette à prix réduit! Au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobie, de 9h à 16h.

**Obtenez 5 \$ de rabais sur votre abonnement de ski ou de raquette!**

#### Abonnements de saison

Les laissez-passer de ski de fond et de raquette sont en vente au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobie (50 ch. du Lac-Écho) toutes les fins de semaine à partir du 1<sup>er</sup> décembre et tous les jours dès le 20 décembre, ou dès que la saison aura officiellement débuté.

Les nouvelles cartes de ski de fond et de raquette seront aussi en vente au coût de 3\$.

Vous pouvez vous procurer une passe de raquette seulement qui donne accès à 27 km de sentiers dans le réseau municipal et celui de Ski Morin Heights.

**Attention, veuillez noter que les sentiers de ski de fond sont réservés à cet usage et que les raquetteurs ne doivent pas y circuler. Lorsqu'un raquetteur emprunte le Corridor Aérobie ou croise une piste de ski de fond, il est important de ne pas circuler sur les tracés de skis, mais plutôt à l'extérieur du sentier. Un règlement municipal sur les nuisances couvre l'utilisation des parcs et sentiers. L'article 3.2 stipule désormais qu'il est défendu d'utiliser les sentiers récréatifs à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont conçus au fil des saisons, tel qu'indiqué par la signalisation dans les sentiers. Par exemple: les cyclistes et les marcheurs ne peuvent se promener dans les pistes de ski de fond l'hiver. Toute infraction à l'un ou des articles du Règlement sur les nuisances résultera en une amende de 200\$.**

- Apportez une **preuve** de résidence et une **photo** récente de petit format.
- Argent comptant ou Interac seulement

SKI DE FOND ET RAQUETTE		
PASSE DE SAISON		
Catégories	Résident de la MRC des Pays-d'en-Haut	Non-résident
<b>Adultes</b> (18 ans et plus)	<b>70\$</b> (taxes incl.)	<b>90\$</b> (taxes incl.)
<b>Aînés et Étudiants</b> (65 ans et plus, 18 à 22 ans)	<b>50\$</b> (taxes incl.)	<b>70\$</b> (taxes incl.)
<b>Enfants</b> (17 ans et moins)	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

RAQUETTE SEULEMENT		
PASSE DE SAISON		
Catégories	Résident de Morin-Heights	Non-résident
<b>Adultes</b> (18 ans et plus)	<b>30\$</b> (taxes incl.)	<b>40\$</b> (taxes incl.)
<b>Étudiants</b> (13 – 17 ans) et <b>Aînés</b> (65 ans +)	<b>15\$</b> (taxes incl.)	<b>20\$</b> (taxes incl.)
<b>Enfants</b> (12 ans et moins)	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

#### Carte réseau

La carte réseau coûte 25\$ pour les détenteurs d'une passe de saison de Morin-Heights. Cette carte permet une visite gratuite dans chacun des 22 centres participants au cours de l'hiver.

#### Billets journaliers

Les billets peuvent être achetés au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobie, au Mont Bellevue et à Ski Morin Heights.

BILLETS D'UNE JOURNÉE SKI DE FOND ET RAQUETTE		BILLETS D'UNE JOURNÉE RAQUETTE	
<b>Adultes</b> (18 ans et plus)		<b>Adulte</b> (13 ans et plus)	<b>7\$</b> (tx. incl.)
Fin de semaine et temps des Fêtes	<b>10\$</b> (tx. incl.)	<b>Enfant</b> (12 ans et moins)	<b>GRATUIT</b>
Semaine	<b>8\$</b> (tx. incl.)		
<b>Enfants</b> (17 ans et moins)	<b>GRATUIT</b>		

**Informations:** Corridor Aérobie **450 226-1220** (à partir du 1<sup>er</sup> décembre)



# Activités

## Club de soccer de Morin-Heights (F.C.M.H)



### INSCRIPTIONS 2013

Samedi 2 février et 9 février, de midi à 17 h à l'hôtel de ville de Morin-Heights. Apportez la carte d'assurance maladie de l'enfant ainsi que votre chéquier.

**ÉCOLE TECHNIQUE 2013** (pour les joueurs - F & M - nés entre 1999 et 2005)

8 jeudis de 18 h à 19 h 30 au gymnase de l'école primaire de Morin-Heights, 75 \$

**Dates:** 14-21-28 mars • 4-11-18-25 avril • 2 mai

### Pour plus d'information:

Visitez notre site web au [www.fcmorinheights.com](http://www.fcmorinheights.com) ou communiquez avec nous à [info@fcmorinheights.com](mailto:info@fcmorinheights.com) ou **450 226-0011**.

*Image: Charlie Andiqwar (en bas à gauche) lors de l'obtention de sa certification de la FIFA. Félicitations Charlie!*



## Halloween

La Municipalité de Morin-Heights tient à remercier petits et grands qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de la maison hantée à l'hôtel de ville. Plusieurs enfants de l'école primaire de Morin-Heights se sont investis dans la création et l'animation de cette maison hantée. Nous remercions aussi les pompiers qui ont tenu à accueillir les enfants à la caserne.

Un grand merci à Madame Shawna Dunbar pour son implication et sa créativité que tous nos petits monstres ont pu apprécier!



## Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire **aux activités présentées dans cette entente**, sans tarification non-résidents.

### Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Une preuve de résidence demeure requise pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

### Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

### Information

#### Municipalité de Piedmont:

450 227-1888, poste 223 •  
[www.municipalite.piedmont.qc.ca](http://www.municipalite.piedmont.qc.ca)

#### Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard:

819 327-2626 •  
[www.stadolphedhoward.qc.ca](http://www.stadolphedhoward.qc.ca)

#### Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs:

450 224-2675, poste 262 •  
[www.sadl.qc.ca](http://www.sadl.qc.ca)

#### Ville de Sainte-Adèle:

450 229-9605, poste 244 •  
[www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca)

#### Ville de Saint-Sauveur:

450 227-2669, poste 420 •  
[www.ville.saint-sauveur.qc.ca](http://www.ville.saint-sauveur.qc.ca)

*Voir les activités offertes dans l'entente intermunicipale dans le tableau à la page 19.*

*Pour l'horaire complet des cours offerts à Morin-Heights, consultez le tableau en page 21.*

## ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

### ADULTES

#### Afro danse

Saint-Sauveur

#### Aquarelle

Sainte-Anne-des-Lacs

#### Bridge (cours)

Saint-Sauveur

#### Cours sur les vins

Saint-Adolphe-d'Howard

#### Danse classique et contemporaine

Sainte-Anne-des-Lacs

#### Dessin

Sainte-Adèle

#### Espagnol

Sainte-Adèle

#### Gymnastique douce

Piedmont

#### Mise en forme et mieux-être

Piedmont et Saint-Sauveur

#### Peinture (huile et acrylique)

Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur

#### Photo

Sainte-Anne-des-Lacs

#### Pilates

Piedmont

#### Tai-Chi chuan

Saint-Sauveur

#### Tam-tam (initiation)

Saint-Sauveur

#### Yoga Souplesse

Sainte-Adèle

#### Zumba gold

Saint-Adolphe-d'Howard

### ENFANTS

#### Chant et initiation au théâtre

Sainte-Adèle

#### Éveil musical (3-5 ans)

Saint-Sauveur

#### Gardiens avertis

Saint-Adolphe-d'Howard et Sainte-Anne-des-Lacs

#### Gymnastique artistique

Sainte-Anne-des-Lacs

#### Judo

Saint-Sauveur

#### Scrapbooking

Piedmont

#### Zumbatomic

Saint-Adolphe-d'Howard

## Suggestions de cours

Pour faire des suggestions de cours que vous aimeriez voir organisés dans notre communauté, envoyez un courriel à :

**bulletin@morinheights.com** avec le titre « Suggestion ».

## Programme de hockey GRATUIT!

Pour les jeunes de 7 à 15 ans

**\* L'équipe est à la recherche d'un(e) assistant(e)-entraîneur(e), avis aux intéressé(e)s! \***

Ce programme offre la chance aux enfants âgés de 7 à 15 ans de jouer au hockey dans leur communauté sur une patinoire extérieure et ce, tout à fait gratuitement!

Le programme de hockey met l'accent sur l'esprit d'équipe, le plaisir et la participation des enfants. Les parties ont lieu à la patinoire municipale à l'exception de deux ou trois matchs intermunicipaux, à travers la MRC. Comme ce programme est gratuit, que les places sont limitées et qu'il est entièrement géré et encadré par des bénévoles; honorez leur dévouement par votre participation. Le hockey est un sport où l'esprit d'équipe est fondamental, la présence des enfants à toutes les joutes est donc de mise.

**Équipement obligatoire: casque avec visière, protège-cou, bâton et patins de hockey.**

**L'activité a lieu les mardis:**

Pour les 7 à 10 ans: de 18h30 à 19h30 • Pour les 11 à 15 ans: de 19h30 à 21h00

Le programme débute le mardi 8 janvier à la patinoire du chemin Watchorn, si les conditions le permettent, et se termine le 26 février 2013.

**Conditions de glace:** 450 226-3232, poste 122

**INSCRIPTIONS: les places sont limitées\***, vous devez inscrire votre enfant à l'hôtel de ville au plus tard le 20 décembre. Communiquez avec Catherine Maillé au 450 226-3232, poste 102.

*\*Les résidents de Morin-Heights ont priorité sur les non-résidents jusqu'au 3 janvier. Par la suite, les places restantes seront offertes aux non-résidents. Une liste sera tenue à jour pour les non-résidents désirant réserver leur place, premiers arrivés, premiers servis.*

**Information:** Robert Leblanc, entraîneur-chef bénévole, 450 226-1392



# Activités

## Programme de patinage

Tous les samedis à la patinoire municipale de Morin-Heights.

COÛT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
<b>Débutant 3 ½ à 5 ans</b>	45\$	55\$
<b>Autres niveaux</b>	50\$	60\$

**Instructeur:** Stéphanie Morrissette • **Début:** samedi 5 janvier • **Fin:** samedi 23 février

### **HORAIRE**

9 h 45 - 10 h 30 : **Débutant** - 3 ½\* à 5 ans - (\*né avant le 1<sup>er</sup> juillet 2009)

10 h 30 - 11 h 30 : **Intermédiaire** - 6 ans et plus -

11 h 30 - 12 h 45 : **Intermédiaire et avancé**

Minimum 7 enfants par niveau

### **INSCRIPTION**

Paiement complet par chèque, débit ou comptant au moment de l'inscription, jusqu'au 4 janvier, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'hôtel de ville. Formulaire disponible à : [www.morinheights.com](http://www.morinheights.com) • Aucune inscription acceptée à la patinoire.

**Information:** Karyne Bergeron, 450 226-3232, poste 111

## Prochain Info Morin-Heights

Veuillez faire parvenir vos articles à Karyne Bergeron par courriel à [bulletin@morinheights.com](mailto:bulletin@morinheights.com) ou les déposer à l'hôtel de ville.

La distribution de l'édition printemps-été est prévue pour le 26 avril 2013.

L'échéance pour la soumission des articles est le vendredi 8 mars 2013. Cette édition couvrira la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2013.

**Si vous avez des suggestions de sujets que vous aimeriez voir traités dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à nous les proposer.**

Aussi, si vous avez de belles photos que vous souhaiteriez voir publiées sur le site Internet municipal ou dans une prochaine édition de l'Info Morin-Heights, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Que ce soit une image croquée sur le vif lors d'une activité extérieure, un paysage de Morin-Heights ou un petit coin de votre jardin que vous voulez partager ou encore un bon souvenir immortalisé lors d'un événement local, sachez profiter de ce médium offert pour diffuser votre talent! Notez que la loi sur la protection de l'information et de la vie privée, nous oblige à demander une autorisation de publier lorsqu'il y a des personnes identifiables sur les photos. Pensez à nous la fournir, si c'est le cas.



## Coordonnées municipales

### **Hôtel de ville:**

567, chemin du Village,  
Morin-Heights (Québec),  
JOR 1H0

**Téléphone:** 450 226-3232

**Télocopieur:** 450 226-8786

**www.morinheights.com**

### **Courriels:**

[bulletin@morinheights.com](mailto:bulletin@morinheights.com)  
[comptabilite@morinheights.com](mailto:comptabilite@morinheights.com)  
[conseil@morinheights.com](mailto:conseil@morinheights.com)  
[environnement@morinheights.com](mailto:environnement@morinheights.com)  
[inspection@morinheights.com](mailto:inspection@morinheights.com)  
[loisirs@morinheights.com](mailto:loisirs@morinheights.com)  
[municipalite@morinheights.com](mailto:municipalite@morinheights.com)  
[mutation@morinheights.com](mailto:mutation@morinheights.com)  
[servicetechniques@morinheights.com](mailto:servicetechniques@morinheights.com)  
[ssi@morinheights.com](mailto:ssi@morinheights.com)  
[taxes@morinheights.com](mailto:taxes@morinheights.com)  
[travauxpublics@morinheights.com](mailto:travauxpublics@morinheights.com)  
[urbanisme@morinheights.com](mailto:urbanisme@morinheights.com)

### **Sûreté du Québec des**

**Pays-d'en-Haut :** 450 227-6848

### **Urgence: 9-1-1**

Feu - Police - Ambulance -  
Mesures d'urgence -  
Travaux publics (de nuit et lors des congés)

### **Contrôle des animaux:**

450 227-2768 • [www.lespcm.com](http://www.lespcm.com)

### **Horaire du temps des Fêtes**

Les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des Fêtes du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier inclusivement.

## Changement d'adresse

Il est important d'aviser la Municipalité par écrit de tout changement d'adresse de correspondance. Un formulaire est disponible sur [www.morinheights.com](http://www.morinheights.com) ou à l'hôtel de ville.

**Conception graphique:** Julie Allard

**Production:** Les Imprimés Triton

**450 229-1054 • [www.groupeptriton.com](http://www.groupeptriton.com)**

# Légende

R: résident  
 NR: non-résident  
 \*: Le coût varie selon la durée de l'inscription: 1, 3, 5 ou 10 mois. Deux cours d'essai gratuits.  
 \*\*: Informez-vous auprès du professeur

# Cours

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
<b>Force et flexibilité / Centre communautaire</b>		lundi 9h30 à 10h30	14 janvier au 1 <sup>er</sup> avril	Lisa McLellan	Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
<b>Aquaforme / Piscine Chanteclerc</b>		lundi 11h à 12h		<b>Plus de renseignements:</b> www.limfitness.ca info@limfitness.ca 450 227-2552	Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
<b>Zumba - Combo 50+ / Salle St-Eugène</b>		mardi 9h00 à 10h30	15 janvier au 2 avril		30 min. Zumba / 1h conditionnement. Zumba pour ceux qui le veulent.
<b>Aquaforme / Piscine Manoir de la Vallée</b>		mardi 9h30 à 10h30		Inscriptions à l'hôtel de ville le 10 janv. de 13h à 18h	Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
<b>Aquaforme / Piscine Manoir de la Vallée</b>		mardi 10h45 à 11h45			
<b>Yoga / Centre communautaire</b>		merc. 9h30 à 10h45	16 janvier au 3 avril	<b>Passé Fitness</b> (2 cours / sem.): 240\$ + taxes 264\$ + taxes	Respiration, postures, détente profonde
<b>Force et flexibilité / Centre communautaire</b>	Passé ou carte	merc. 11h à 12h		<b>Carte (10 cours):</b> 118\$ + taxes Tarif non-résident, ajoutez 5\$	Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
<b>Force et flexibilité / Salle St-Eugène</b>		merc. 17h30 à 18h30		Session de 12 semaines	Améliorer la posture, la force et la souplesse, éliminer les douleurs
<b>Cardio Combo 50+ / Salle St-Eugène</b>		jeudi 10h à 11h		<b>Inscriptions en tout temps</b>	Entraînement complet, améliorer force et vitalité
<b>Aquaforme / Piscine Manoir de la Vallée</b>		jeudi 9h30 à 10h30	17 janvier au 4 avril		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
<b>Aquaforme / Piscine Manoir de la Vallée</b>		jeudi 10h45 à 11h45			
<b>Hatha Yoga / Centre communautaire</b>		jeudi 17h30 à 18h45			Respiration, postures, détente profonde
<b>Essentric Pilates / Salle St-Eugène</b>		vend. 9h15 à 10h15			Renforcer, allonger et étirer les muscles
<b>Qi Gong / Salle St-Eugène</b>		vend. 10h30 à 11h30	18 janvier au 5 avril		Santé corps et esprit, respiration et bien-être
<b>Étirements / Centre communautaire</b>		vendredi 11h à 12h			Doux et régénérateur - adapté aux corps plus fragiles
<b>Yoga et méditation / Centre communautaire</b>	15\$ par cours avec inscription 20\$ par cours sans inscription	lundi 17h30 à 19h15	à partir du 7 janvier	Louise Bloom 450 226-5844	Hatha yoga, méditation et discipline spirituelle
<b>Tai Chi Yang avec étirements et méditation / Centre communautaire</b>	Par session: R: 120\$ NR: 125\$	mardi 10h30 à 12h	1 <sup>re</sup> session: 5 février au 26 mars 2 <sup>e</sup> session: 2 avril au 21 mai	Michelle Gendron 450 712-6834	Pour ralentir, se calmer, respirer, se recueillir...
<b>Hatha Yoga pour enfants (6-10 ans) / Salle St-Eugène</b>	Session de 10 sem. R: 80\$ NR: 85\$	mercredi 16h15 à 17h15	20 mars au 22 mai	Ysabel 819 217-5827 info@materdame.com	Introduction aux exercices de respiration, relaxation, postures inspirées des animaux.
<b>Yoga en douceur / Centre communautaire</b>	R: 90\$ NR: 95\$	jeudi 10h45 à 12h	17 janvier au 7 mars	Donna Berry 450 226-1311	Pour les personnes dont le corps est rigide ou blessé
<b>Espagnol pour débutant / Salle St-Eugène</b>	R: 120\$ NR: 125\$	jeudi ou vendredi 17h30 à 19h	voir «Remarques»	Maitte Alfonso 450 563-3894 ou nclamerica@hotmail.com	Il doit y avoir 10 inscriptions minimum pour que ce cours puisse démarrer.
<b>Yoga-gym doux pour les 3-5 ans / Salle St-Eugène</b>	Session de 8 sem. R: 80\$ NR: 85\$	vendredi 16h15 à 17h15	22 février au 12 avril	Ysabel 819 217-5827 info@materdame.com	Exploration du mouvement et des 5 sens, plaisir assuré, parents bienvenus!
<b>Yoga doux parents-enfants (5 à 12 ans) / Salle St-Eugène</b>	Session de 8 sem. R: 80\$ NR: 85\$ par famille	vendredi 17h30 à 18h30	22 février au 12 avril	Ysabel 819 217-5827 info@materdame.com	Postures à deux, méditation, créer sa routine de yoga en famille!
<b>Karaté / Centre communautaire</b>	*	ven. 17h30 à 18h30	septembre à juin	Shihan Gilles Labelle 450 432-4570	Concentration, confiance en soi, forme physique. Outils contre le tagage. Enfants 5 ans+ et adultes.
<b>Tai Chi Chuan / Centre communautaire</b>	R: 140\$ NR: 145\$	samedi 9h à 10h30	12 janvier au 30 mars	Robert Lee 450 227-8829 ou leerobertm@gmail.com	Pour harmoniser corps et esprit et conserver une bonne santé. Style Wu.
<b>Danse écossaise / Centre communautaire</b>	R: 60\$ NR: 70\$	dimanche 16h à 17h30	à partir du 13 janvier	Heather McHabb 514 486-3480	Danse traditionnelle pour les jeunes de 6 ans et plus
<b>Danse créative / Centre communautaire</b>	**	dim. 10h15 à 11h15			3 1/2 à 5 ans
<b>Ballet Primaire / Centre communautaire</b>	**	mardi 18h à 19h			6 et 7 ans
<b>Ballet Standard 1 - Grade 1 / Centre comm.</b>	**	dim. 11h15 à 12h30	Jusqu'au 9 juin 2013	Isabeau 514 608-3381	8 à 12 ans
<b>Ballet Grade 4 et adultes / Centre comm.</b>	**	dim. 12h30 à 14h			13 ans et plus et adultes
		dim. 14h à 15h30			
		mardi 19h30 à 21h			

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS

# Tournoi de golf du maire

*Merci à tous les participants, commanditaires et bénévoles qui ont permis d'amasser 8 000 \$ cette année pour les organismes et projets communautaires qui s'adressent aux enfants et aux aînés de notre municipalité.*

## CAISSE DES JARDINS DE LA VALLÉE DE ST-SAUVEUR

Saint-Sauveur

## CLUB DE GOLF BALMORAL

Morin-Heights

## IGA DES MANCHES ET SOUCY

Morin-Heights

## KING COMMUNICATIONS

Saint-Sauveur

## LABATT BUD LIGHT

Terrebonne

## LE BISTRO GOLF

Saint-Sauveur

## MSSI

Saint-Sauveur

## RONA H. DAGENAI

Saint-Sauveur

## RÔTISSERIE ST-HUBERT

Piedmont

*Merci à tous!*

*Pour leur appui à notre communauté, ils méritent votre patronage.*

## Les commanditaires du 11<sup>e</sup> tournoi de golf du maire

### Auberge et spa Le Refuge

Morin-Heights

### Beaudry, Jarry & Garneau, arpenteurs

Sainte-Adèle

### Boisclair et fils Inc.

Piedmont

### Centre de rénovation Marcil

Saint-Sauveur

### Comforts Bar

Morin-Heights

### Consortium M.R.

Mirabel

### Construction Brisson Tremblay

Morin-Heights

### David Riddell Excavation Transport

Saint-Sauveur

### Déneigement Carruthers Snow Removal

Morin-Heights

### Diesel Ste-Agathe

Sainte-Agathe

### Étude Major Lazure, notaires

Saint-Sauveur

### Familiprix Danielle Gauthier

Morin-Heights

### Fournitures de bureau Denis

Saint-Jérôme

### Gingras et fils Ressorts

St-Jérôme

### Gourmet du Village

Morin-Heights

### Jean Coutu

Saint-Sauveur

### Lafarge Canada Inc.

Sainte-Adèle

### Leigh MacLeod, conseillère municipale

Morin-Heights

### Les Boisés du Sommet

Saint-Sauveur

### Les Équipements Cloutier

Sainte-Agathe

### Les machineries Saint-Jovite

Saint-Jovite

### M. Anthony Masiangelo

Morin-Heights

### M.A. Fondation

Ville Mont-Royal

### M.I. Viau & Fils Ltée

Mirabel

### Mmes Bujold et Maillé,

massothérapeutes

### Planchers Yves Godbout

Morin-Heights

### Prévost, Fortin, D'Aoust, avocats

Saint-Jérôme

### R. Piché Dynamitage

Sainte-Sophie

### Richard Deslauriers, C.A.

Saint-Sauveur

### Royal Canadian Legion, Branch 171

Morin-Heights

### Sir Wilfrid School Board

Rosemère

### Solmatech

Repentigny

### Tricentris

Lachute

### Valleyfield Nissan

Valleyfield

